

Séminaire Institut de recherche de la FSU juin 2010

« Nouveau management public et reconfigurations sectorielles : quelles transformations de l'Etat ? »

Le chantier vise à fonctionner comme un Atelier de travail dans lequel seront conviés un expert / chercheur, un militant / syndicaliste que complétera un contrepoint de l'un d'entre nous.

Notre objet de fond vise à comprendre la transformation de secteurs de l'administration publique, c'est-à-dire des activités structurées historiquement selon une logique régaliennne. Il n'est pas possible de se référer à une dimension univoque de privatisation ou de marchandisation (sur laquelle s'appuient généralement nombre de dénonciations dans le monde syndical), si on veut analyser et comprendre les processus complexes caractérisant la formation de nouvelles régularités sectorielles (les règles, les formes de mise au travail, les missions, les modalités de production et de valorisation...).

Alors que notre chantier s'est attelé à la compréhension de ce que le capitalisme fait à l'éducation (cf. l'ouvrage de 2006, *Capitalisme et éducation*) puis à la notion de performance, en analysant les liens entre performance de l'école et salaire au mérite des enseignants, nous souhaitons élargir la réflexion à d'autres services collectifs ou activités ministérielles connaissant des trajectoires comparables (police, justice, santé, ...).

La similitude des trajectoires organisationnelles dans ces domaines provient de l'émergence et du développement d'un *Nouveau management public*, comme il a pu être observé précocement en Grande-Bretagne. Il correspond à une tendance lourde du changement des administrations publiques et à une trajectoire portée depuis quelques années par les organisations internationales et l'Union européenne. Les formes de l'Etat ainsi que la conduite des politiques publiques connaissent d'importantes évolutions.

Celles-ci ne peuvent être étudiées qu'en intégrant une perspective comparative, en considérant que ce mouvement d'ampleur concerne simultanément l'ensemble des champs de l'action publique, même si ceux-ci demeurent spécifiques et ancrés dans des pratiques professionnelles, des contextes sociaux et historiques différents, jusque dans la nature même du 'service' (ie les particularités relationnelles caractérisant le champ de l'éducation, de la santé, de la police, sont contrastées). Cependant, ces changements méritent que soit traitée conjointement la façon dont ces services collectifs sont affectés par les changements de l'Etat. Plusieurs configurations permettent de fonder une problématique commune, au-delà des particularismes sectoriels : le rôle de l'évaluation et l'émergence de nouveaux critères de performances ; les transformations des réalités et des contextes de travail (notamment par les nouvelles normes au travail et l'éclatement des collectifs...) ; la création *d'agences*, distinctes de l'Etat, lesquelles prennent en charge une fraction grandissante des prérogatives de l'Etat central, notamment la mise en œuvre de nouvelles règles et procédures ; Ces dernières transforment *l'éthique* macroéconomique et publique qui caractérisait jusqu'ici l'Etat providence, ses mécanismes de redistribution, et sa conception de la solidarité.

Au final, il apparaît essentiel de rendre visible une communauté de questions et de problématiques concernant les conditions réelles de travail, d'organisation et de production de chacun de ces secteurs d'activité. Deux échelles de régulation sont à l'œuvre dans ces transformations institutionnelles : d'une part celles qui concernent des *variétés sectorielles* induisant des régimes spécifiques et d'autre part celle des *territoires* (infranationaux/nationaux/supranationaux) où se forment des contradictions, des conflits, mais aussi des compromis réels et des conventions quant à la nature des règles régissant les actions quotidiennes des usagers, des salariés, des autorités publiques et privées.